

N/REF : 8/07/2024 15H46 C:026001 I:35322
V/REF : OSMIL805722872
V/Email reçu le Lundi 08/07/2024 a 15H46

FONCIA AGDA
Malherbe Immo
55 AVENUE GEORGES DE MANTEYER
38100 GRENOBLE

IMMEUBLE : LE BONAPARTE
1665 ROUTE DE NAPOLEON
38320 BRIE ET ANGNONES

St Martin-H, le 12 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1665 ROUTE NAPOLEON - DIGICODE 2021
SUR PLACE LOUIS MICHELE GUILLE AU 06 33 16 67 35

MOTIF : INTERVENIR POUR LE POMPAGE D'UN REGARD DANS LES PARTIES COMMUNES DES
GARAGES EN SOUS-SOL

Donneur d'ordre : Mme E. CROCHET

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 09/07/2024 A 15H00
INTERVENTION DEPUIS LES GARAGES EN SOUS-SOL
POMPAGE DU REGARD

OBSERVATIONS : FC LCOMPTER Email envoyé le 10/07/24 a 07H56 Mme E. CROCHET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	265,35

TOTAL H.T.	265,35
T.V.A. a 10,00%	26,53
TOTAL T.T.C.En EURO	291,88

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN